



## Communiqué de presse

### La 79<sup>ème</sup> Assemblée plénière de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest a été consacrée au développement territorial

Porrentruy, le 7 juin 2024. Les gouvernements des cantons de Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et Jura, ainsi que des délégations des cantons de Zurich et de Berne se sont réunis à Porrentruy à l'occasion de la 79<sup>ème</sup> Assemblée plénière de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO). Le développement territorial de la Suisse du Nord-Ouest et l'adoption de principes directeurs pour des placements financiers et les financements durables ont été au cœur des discussions.

Le ministre jurassien Jacques Gerber, a ouvert cette 79<sup>ème</sup> Assemblée plénière avec une rétrospective de sa première année à la présidence de la CGNO. Après l'adoption de la DECLARATION DE LENZBOURG l'année dernière, la CGNO a poursuivi son engagement pour que la Suisse entretienne des relations normalisées et pérennes avec l'Union européenne (UE). L'adoption par le Conseil fédéral du mandat de négociation le 8 mars 2024 a permis à ce dossier prioritaire de franchir un pas important. La CGNO s'en réjouit et continuera à suivre attentivement ce dossier dont les négociations officielles ont été lancées le 18 mars dernier par le Conseil fédéral et la Commission européenne. La CGNO a par ailleurs adressé dernièrement ses félicitations au Conseil de l'Europe qui a fêté son 75<sup>ème</sup> anniversaire et au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux pour son 30<sup>ème</sup> anniversaire. L'occasion de saluer leur engagement continu en faveur des droits de l'homme, de l'Etat de droit, de la démocratie et de la cohésion en Europe.

#### Le Projet de territoire Suisse bientôt actualisé

La CGNO a consacré cette année son assemblée annuelle aux enjeux du développement territorial, plus concrètement aux défis et aux opportunités pour la région de la Suisse du Nord-Ouest. Sa place en Suisse et au cœur de l'Europe a aussi été discutée. Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a présenté les derniers développements du Projet de territoire Suisse qui est en cours d'actualisation. Puis, Claude-Henri Schaller, chef du Service de l'économie et de l'emploi du canton du Jura, a développé les caractéristiques de l'espace du Nord-Ouest de la Suisse et les opportunités de promotion économique de la région. Manuel Friesecke, directeur de la Regio Basiliensis, a mis en lumière la dimension transfrontalière de l'espace du Nord-Ouest de la Suisse et les intérêts qui en découlent. Il a présenté aussi plusieurs exemples de projets transfrontaliers phares déjà soutenus dans le cadre de la phase 2021-2027 du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG. Enfin, la table ronde finale a permis de débattre des futurs défis à relever, de manière intercantonale, pour le développement territorial de la Suisse du Nord-Ouest.

#### Un engagement supplémentaire pour la protection du climat

En 2021, les gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest se sont engagés à œuvrer ensemble en faveur du climat, en ratifiant une charte intercantonale. L'adoption, ce jour, de principes directeurs pour des « placements et financements durables et compatibles avec la protection du climat » constitue une nouvelle étape importante. Ces orientations visent à accorder à l'avenir plus d'importance à la durabilité dans les financements et les placements financiers des administrations cantonales ainsi que des entreprises et institutions paraétatiques. Ces principes complètent ceux déjà adoptés pour les domaines de la construction durable et des marchés publics durables.

#### Questions

Jacques Gerber, ministre, président de la CGNO, [jacques.gerber@jura.ch](mailto:jacques.gerber@jura.ch), 078 835 28 46

Julia Stühlinger, secrétaire de la CGNO, [julia.stuehlinger@nwrk.ch](mailto:julia.stuehlinger@nwrk.ch), 075 400 71 63

La **Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest** ([www.cgno.ch](http://www.cgno.ch)) est constituée par les cantons de Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et Jura. La Conférence a notamment pour but le développement de positions communes entre ces différents cantons, la défense des intérêts de la région auprès de la Confédération, de la Conférence des gouvernements cantonaux et des autres régions, une représentation commune de la région dans le cadre de la collaboration transfrontalière ainsi que l'information et la coordination entre les cantons dans le cadre de la collaboration régionale et des groupes de travail intercantonaux.